

DECISION N°~~180~~ /AER/DG/DAAF/SDAA/SM/2025

PORANT ATTRIBUTION DE MARCHE OU LETTRE-COMMANDE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/AER/CIPM/CC-AG/2025 DU 26 MAI 2025, POUR LA FOURNITURE DES PIECES DE RECHANGES DES CENTRALES SOLAIRES , (EN PROCEDURE DURGENCE).

FINANCEMENT: BUDGET AER - EXERCICE 2025.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'A.E. R, MAITRE D'OUVRAGE,

*Vu la Constitution ;*

*Vu la Loi N°2017/010 du 12/07/2017, portant statut général des établissements publics ;*

*Vu la Loi N°2018/012 du 11/07/2018 portant régime financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;*

*Vu La loi n° 2024/013 du 23 décembre 2024 portant loi des finances de la République du Cameroun pour le compte de l'exercice 2025 ;*

*Vu le Décret N°67/DF/211 du 08/05/1967 portant réaménagement de la législation financière du Cameroun ;*

*Vu le Décret N°077/41 du 03/02/1977 fixant les attributions et l'organisation des Contrôles Financiers ;*

*Vu le Décret N°2000/018 du 26/01/2000, portant nomination du Directeur Général et de son Adjoint ;*

*Vu le Décret N°2018/366 du 20/06/2018 portant Code des Marchés Publics ;*

*Vu le Décret N°2022/110 du 04/03/2022, portant réorganisation et fonctionnement de l'A.E. R ;*

*Vu l'Arrêté N° 005/MINFI du 19/09/2018, portant nomination du Contrôleur Financier au Ministère des Finances ;*

*Vu la Décision N°00000006/MINEFI du 09/03/2021, portant nomination de responsable dans les services déconcentrés du Ministère des Finances (Agents Comptables);*

*Vu l'Avis d'Appel d'Offres N°007/AONO/AER/CIPM/2025 du 26 mai 2025 pour LA FOURNITURE DES PIECES DE RECHANGES DES CENTRALES SOLAIRES, (EN PROCEDURE DURGENCE).*

**DECIDE :**

**Article 1:** Aucune entreprise n'a été adjudicataire du marché et lettre-commande relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°007/AONO/AER/CIPM/CC-AG/2025 du 26MAI 2025, pour la fourniture des pièces de rechanges des centrales solaires en procédure d'urgence, pour un montant (ITC en FCFA) et le délai d'exécution est le suivant :

ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE	LOT	Travaux	DELAI	MONTANT HT (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)
INFRICTUEUX	N° 1	Fourniture des Pièces de rechanges des centrales solaires	9 mois		95 000 000

**Article 2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée dans le Journal des Marchés Publics ou toute autre publication habilitée.

**Ampliations :**

- MINMAP
- ARMP
- CIPM-AER.

